



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt et cinq, le huit octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.
Date de la convocation, le 23 septembre 2025

Etaients présents : Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Séverine NICOLAS, Sandrine LAFORET, Aurélie MORISEAU, Marie-Laure BLIN, Virginie LEGENDRE, Jean-Yves MORAUX, Joël HAMELIN, Eric CERDAN, Jean-Marc CHANDEBOIS,

Etaients absent :

Sandrine TESSIER a donné pouvoir à Aurélie MORISEAU
Roseline BAILLARD,

DELIBERATION N° 33 Indemnités Maire

Monsieur le Maire informa le conseil que, dans le cadre d'une nouvelle équipe municipale à compter d'avril et pour le projet de budget 2026, il a prévu les indemnités de Maire et pour 3 adjoints aux montants prévus par la loi

Il rappelle au conseil que pour lui-même et cette mandature il est indemnisé comme un adjoint. Il propose au conseil qu'à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour la fin de mandature, il puisse être indemnisé au montant s'appliquant de plein droit pour les communes de 500 à 1000 habitants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de passer les indemnités versées à Monsieur le Maire au montant s'appliquant de plein droit pour les communes de 500 à 1000 habitants.
- **DIT** que cette évolution s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour le reste de la mandature
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de provisionner ces sommes au budget 2026

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus
Le Maire

Philippe BLUTEL



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 12

Pouvoir(s) : 01

Votants : 13

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....